



20
21

GUIDE DES DECHETS

Comment réduire et
bien trier ses déchets
ménagers



COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

Chacun dispose de nombreux leviers pour réduire sa production de déchets. Quelques exemples :



COMPOSTER : MOINS DE DÉCHETS ET UN FORMIDABLE APPOINT POUR VOTRE SOL

1. Procurez-vous un bac à compost

Le Smictom propose des tarifs spéciaux aux usagers. Pour en bénéficier, présentez-vous au Smictom aux horaires d'ouverture avec un chéquier, ou consultez le site web smictomdesaverne.fr et laissez-vous guider.

2. Commencez votre compost

Vous pourrez y mettre vos biodéchets (restes de cuisine, déchets verts...) en suivant quelques règles simples. Nos ambassadeurs peuvent venir vous conseiller, contactez-les : **03 88 02 21 80 / smictom@smictomdesaverne.fr**



Modèle 320 litres

Bois : mélèze
Dimensions
(L x l x h) :
80 x 80 x 70 cm

25€



Modèle 600 litres

Bois : mélèze
Dimensions
(L x l x h) :
120 x 80 x 95 cm

35€

DONNER OU RÉPARER, POUR NE PAS JETER



Vous pouvez désormais **donner les objets qui peuvent encore servir dans les «Recycleries»** (bennes Emmaüs) mises en place en déchèterie.

Pour les objets qui ne fonctionnent plus, pensez également réparation. **Des «Repair Cafés» sont organisés tout au long de l'année** et vous permettent de rencontrer des experts, bricoleurs ou couturiers bénévoles qui pourront vous donner un coup de pouce.



«Jeter ? Pas question !»

Calendrier des Repair Cafés 2021

- 9 janvier** • NEUWILLER-LÈS-SAVERNE (Foyer Bosco, rue du Gué)
- 13 février** • BOUXWILLER (Centre Culturel, 5 place du Château)
- 13 mars** • MARMOUTIER (salle multi-fonctions, chemin Schlossgarten)
- 10 avril** • INGWILLER (Centre Socio-culturel, 17 rue de la Gare)
- 22 mai** • DETTWILLER (salle Socio-éducative, rue de l'Église)
- 5 juin** • SAVERNE (Centre Socio-culturel, 3D rue du Moulin)
- 4 septembre** • MONSWILLER (Salle Carmin, 7 Grand-rue)
- 9 octobre** • STEINBOURG (Foyer Communal, place du Gst de Gaulte)
- 13 novembre** • SAVERNE (Centre Socio-culturel, 3D rue du Moulin)
- Pas de Repair Café en décembre**

VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ET VOUS ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT ?



Citoyens, associations, collectivités, commerçants... Rejoignez le dynamique Réseau zéro déchet et jardin naturel de la région de Saverne pour contribuer à faire avancer les actions Zéro déchet sur le territoire !

Plus d'infos :

Réseau Zéro Déchet de la Région de Saverne
reseauzerodechet@gmail.com

Associations :

Le Smictom et Éco-Manifestations Alsace peuvent vous aider à **créer des événements respectueux de l'environnement**.
Contactez le **Smictom pour plus d'infos**.

CALENDRIER DE COLLECTE 2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Altenheim			///		
Bischholtz			///		///
Bosselshausen			///		
Bouxwiller			///	///	
Buswiller			///		
Dettwiller/Rosenwiller			///		
Dimbsthal	///				
Dossenheim-sur-Zinsel			///		
Eckartswiller			///		
Eckartswiller			///		
Ernoisheim-lès-Saverne			///		
Eschbourg/Graufthal/Oberhof	///			///	
Friedolsheim			///		
Frohmuhl	///			///	
Furchhausen			///		
Gottenhouse			///		
Gottesheim	///				
Griesbach-le-Bastberg	///				
Haegen			///		
Hattmatt			///		
Hengwiller			///		
Hinsbourg			///		
Imbsheim	///				
Ingwiller			///		
Jeterswiller			///		
Kirrwiller			///		
Kleingöft			///		
Knoersheim			///		
La Petite Pierre			///		
Landersheim			///		
Lichtenberg			///		
Littenheim			///		
Lochwiller			///		
Lohr			///		
Lupstein			///		
Maennolsheim			///		
Marmoutier			///		
Menchoffen			///		
Monswiller			///		
Mulhausen	///				///

Les collectes seront assurées les jours fériés.



Collecte OM : sem. paire



Collecte sélective : sem. paire et impaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Neuwiller-lès-Saverne	///				
Niedersultzbach					///
Obermodern-Züztendorf					///
Obersultzbach					///
Ottersthal					///
Petersbach	///				
Platzweyer	///				
Prinzheim	///				
Puberg/Sandel	///				
Reipertswiller	///				
Reutenbourg					///
Reinhardsmunster					///
Riedheim					///
Ringendorf	///				
Rosteig	///				
Saersolsheim					///
Saverne RD 1004, Bouc d'Or, Côte de Saverne, Haut-Barr, Sources, Roseraie, Garenne, Stembach	///				
Saverne Centre ville, Zornhof, Océanide, Stade Fetter	///				
Schalkendorf					///
Schillersdorf					///
Schoenbourg					///
Schwenheim					///
Singrist					///
Sparsbach					///
Saint-Jean-Saverne					///
Steinbourg					///
Struth	///				
Thal-Marmoutier					///
Tiefenbach	///				
Uttwiller	///				
Waldolwisheim	///				
Weinbourg	///				
Weiterswiller	///				
Westhouse-Marmoutier					///
Wimmenau					///
Wingen-sur-Moder					///
Walschheim					///
Zehnacker					///
Zittersheim/Moderfeld					///

Collecte sélective : sem. paire sem. impaire

DÉCHÈTERIES MOBILES

Ouverture : de 11h à 18h

COMMUNES	FRÉQUENCE	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dossenheim	1 ^{er} mercredi	6	3	3	7	5	2	7	4	1	6	3	1
Petersbach	2 ^e mercredi	13	10	10	14	12	9	13	11	8	13	10	8
Petersbach • 2 ^e passage	4 ^e mercredi	///	///	///	///	26	23	28	25	22	27	///	///
Wingen/Moder	2 ^e vendredi	8	12	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10
Wingen/Moder • 2 ^e passage	4 ^e vendredi	///	///	///	///	28	25	23	27	24	22	///	///
Dettwiller	3 ^e lundi	18	15	15	19	17	21	19	16	20	18	15	20
Neuwiller/Saverne	3 ^e vendredi	15	19	19	16	21	18	16	20	17	15	19	17

Jours où les déchèteries mobiles sont décalées

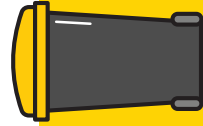
14 juillet (Fête Nationale) décalé au 13

Pas de décalage pour le 1^{er} mai, Noël et Nouvel An.

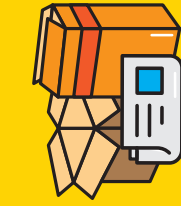


COMMENT TRIER ? SUIVEZ LE GUIDE !

Pour toute question, appelez le 03 88 02 21 82



DANS LE BAC JAUNE, QUE TRIEZ-VOUS ?



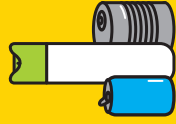
Les papiers et cartons vides



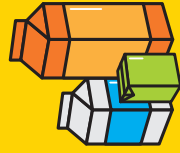
Les bouteilles et flacons en plastique



Les emballages et petits objets en aluminium



Les emballages en métal



Les briques alimentaires

Bien trier les plastiques

Sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons vides sont recyclés.

Les autres plastiques sont à mettre dans le bac orange.



DANS LE BAC ORANGE, QUE JETEZ-VOUS ?



Les déchets alimentaires



Les pots en plastique (yaourt, crème, compote...)



Les films, sacs et barquettes en plastique



Le polystyrène



La vaisselle cassée



Les gobelets et couverts jetables



Les mouchoirs, l'essuie-tout, les couches



Les ampoules à incandescence et halogènes



Les masques

Papiers, cartons, flaconnages en plastique et emballages métalliques à déposer en vrac (sans sac). Ne pas compacter les bouteilles de haut en bas, ne pas emboîter ni rincer les déchets.

Interdits :



Les mouchoirs, l'essuie-tout



Les films, sacs et barquettes en plastique



Le polystyrène



Tous les pots en plastique (yaourt, crème, compote...)

Ordures ménagères non recyclables, emballages et films plastiques, barquettes, sacs poubelles, pots de yaourt, déchets alimentaires.

Interdits :



Les cartouches d'encre



Les solvants, peintures, colles



Les produits phytosanitaires



Les petits électroménagers



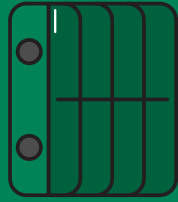
Les piles, ampoules basse conso. et LED



Les déchets de soin, médicaments



Et tous les produits portant ce logo



DANS LE CONTENEUR VERRE, QUE DÉPOSEZ-VOUS ?

Verre d'emballage sans capsule ni couvercle, bouchon et autre fermeture. Il n'est pas nécessaire de les rincer.



Le verre teinté



Le verre transparent (bouteilles, bocaux...)

Interdits :



Les ampoules électriques



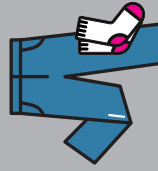
La vaisselle



Les miroirs et vitres



Les pots de fleurs



Les vêtements



Le linge de maison



Les chaussures attachées par paires

Tous les textiles propres et secs, même usés ou troués, et les chaussures attachées par paires, le tout dans un sac bien fermé.

Interdits :



Les articles souillés par des produits chimiques (solvants, peintures)

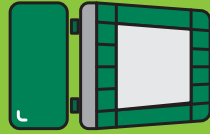


Les articles mouillés



Où déposer ces textiles et chaussures ?

- dans les antennes locales d'associations
- dans les déchèteries (Ingwiller et Marmoutier)
- dans les conteneurs des collecteurs agréés par Éco-TLC portant ce logo. Trouvez tous les points d'apport sur lafibredutri.fr



DANS VOTRE BIOSEAU, QUE DÉPOSEZ-VOUS ?



Les fruits et légumes (épluchures et périmés)



Les restes de repas (y compris viandes et poissons **cuits** en quantités résiduelle(s))



Les pains et céréales



Les bouquets de fleurs fanées



Les coquilles d'œufs



Le marc de café et les sachets de thé (en papier)



Collecte Biodéchets en cours dans certaines communes*

Presque tous les déchets alimentaires générés en cuisine

* **communes concernées :** Bouxwiller, Dettwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Haegen, Hattmatt, Ingwiller, Marmoutier, Morswiller, Neuwiller-lès-Saverne, Otterswiller, Saverne, Steinbourg, et Wingen-sur-Moder.

Interdits :



Les os, viandes et poissons **crus**, coquillages et crustacés



Les emballages, films plastiques, capsules de café



Les huiles



Les laitages

Vous videz ensuite le contenu de votre bioseau dans un des points d'apport volontaire.

Pour savoir où se trouve votre point d'apport volontaire, consultez la carte sur www.smicomdesaverne.fr.

Si votre commune n'est pas concernée, pensez au compostage pour traiter vos biodéchets.

Vous souhaitez trier vos biodéchets mais n'avez pas de solution de tri ? Merci de nous contacter pour étudier la mise en place d'une placette de compostage partagé.

DÉCHÈTERIES FIXES

Les entrées sont autorisées jusqu'à 10 minutes avant la fermeture. Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Pour tout renseignement complémentaire :

Smictom de la région de Saverne
10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
smictom@smictomdesaverne.fr

Inguwiller

Lundi au vendredi : 10h-12h et 13h-18h
Samedi : 9h-18h

Saverne et Marmoutier

Lundi : 10h-12h et 13h-18h Mardi au vendredi : 13h-18h
Samedi : 9h-18h

Point déchets verts - Dettwiller

Lundi au samedi : 9h-12h et 13h-17h
Fermeture le samedi après-midi de décembre à février
Ouverture les mercredis jusqu'à 18h d'avril à octobre.



Déchèterie d'Inguwiller

rue du Commerce

INGWILLER

Déchèterie de Saverne

6 rue Gustave Goldenberg





Déchèterie de Marmoutier

rue de Biegen

Enlèvement à la demande

Un service d'enlèvement à la demande concernant les encombrants, équipements électriques et électroniques et ferrailles (hors pièces de carrosserie, mécanique ou vélos) est assuré pour 30€ / m³, dans la limite d'1 m³. Contactez le Smictom.

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

 Ampoules à économie d'énergie, piles	quantité limitée à l'utilisation domestique
 Batteries	< 1m ³ par dépôt
 Bois traité ou non (hors traverses)	acceptées
 Boîtes de conserve et canettes métalliques	acceptées
 Capsules de type Nespresso™ en aluminium	acceptées
 Cartouches d'imprimante	2m ² max. filmés étanches (part. uniquement)
 Déchets amiante-ciment sans produit floculé ou pulvérulent	quantité limitée à une utilisation ménagère normale
 Déchets toxiques (peintures, solvants, phytosanitaires)	< 1m ³ par dépôt, dimensions maxi. : 1m
 Déchets verts	< 1m ³ par dépôt, dimensions maxi. : 60 x 60 x 60cm
 Déchets occasionnels incinérables	< 1m ³ par dépôt
 Encombrants	électroménager, HIFI, téléphone...
 Équipements électriques ou électroniques	< 1m ³ max. par dépôt.
 Ferrailles (sauf pièces mécaniques et carrosseries)	< 1m ³ par dépôt (bricolage familial)
 Gravats	< 10 litres par apport. Huiles de fritures et huiles alimentaires
 Huiles alimentaires	< 10 litres par apport
 Huile de vidange	Déchèterie d'Inguwiller ou Marmoutier
 Meubles en état ou cassé (quel que soit le matériau)	< 1m ³ par dépôt sans plastique, bois, polystyrène
 Papiers, cartons, carton ondulé brun	accepté
 Plâtre	acceptées
 Radiographies médicales	Déchèterie d'Inguwiller ou Marmoutier
 Textiles, linge, chaussures	< 1m ³ par dépôt
 Verre d'emballage	

Déchèterie mobile

Les bennes stationnent temporairement dans votre commune. Vous remettez les déchets concernés à l'agent de collecte.

Déchèterie fixe

Lieu clos, aménagé et gardienné. Vous apportez les déchets concernés pendant les horaires d'ouverture.

REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE : ordures ménagères • gravats et déblais de terrassement de chantiers et de travaux publics • produits pulvérulents • câbles > 3m, bâches > 5m² • matières en état de décomposition ou de combustion lente • produits chimiques ou dangereux des entreprises • déchets des activités de soin et médicaux • cadavres d'animaux • bouteilles de gaz, même vidées

DÉMARCHES ET CONTACT

Pour toutes vos démarches ou questions :



PENSEZ INTERNET :

www.smictomdesaverne.fr

smictom@smictomdesaverne.fr



PASSEZ NOUS VOIR :

au Smictom de la Région de Saverne

- les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- les lundis, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
- les mercredis de 8h à 12h



APPELEZ-NOUS :

au 03 88 02 21 80



Vous déménagez ?

Contactez impérativement le Smictom qui vous renseignera sur la procédure à suivre.



SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne